

Motion du 23 mai 2022 de Mmes et MM. Daniel Sormanni, Amar Madani, Danièle Magnin, Yasmine Menétrey, Daniel Dany Pastore, Christian Steiner, Christo Ivanov, Luc Barthassat et Jean-Luc von Arx: «Contre le démantèlement sournois de nos champs de foire et la mise au ban des forains».

(refusée par le Conseil municipal, lors de la séance du 25 novembre 2025,
dans le rapport M-1695 A)

MOTION

Considérant:

- que depuis des décennies à Genève, les champs de foire se tenaient à Plainpalais en fin d'année et à Pâques, en hiver, et sur le pourtour de la rade pendant la période estivale, pour le plus grand plaisir d'une bonne partie de la population;
- qu'après avoir vu l'empiètement pour leurs attractions considérablement restreint en été, depuis quelques années, à une maigre superficie adjacente au quai Wilson, les forains sont désormais officiellement déclarés personae non gratae autour de la rade;
- que cette situation est liée à l'intransigeance d'une poignée d'acrimonieux, à qui le Conseil administratif essaie de plaire par pur calcul politique;
- qu'il en résulte une déliquescence intolérable de l'activité des forains, ainsi que de nos traditions séculaires;
- que l'on assiste à un basculement vers un modèle sociétal rigoriste et à l'instauration progressive d'une sinistrose ambiante qui devrait être à proscrire;
- que nous sommes las de subir les assauts moralisateurs des aseptiseurs sociétaux et que pour s'opposer à ces attaques, nous ne suivons pas l'exemple du philosophe Socrate, qui pour s'exercer à la patience avait opté de prendre une femme acariâtre,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- le maintien de la durée d'empiètement actuelle des champs de foire sur la rade pendant l'été et à Plainpalais en hiver, en fin d'année et à Pâques;
- d'accommoder raisonnablement les installations foraines éphémères estivales à proximité du quai Wilson et les futures baignades dans la zone pour permettre leur cohabitation simultanée.